

Permanence de Monsieur le Maire : report au mardi 11 janvier 2022 (par téléphone ou visioconférence)

Mardi 11 janvier 2022 à 17h00

En raison de l'évolution de la crise sanitaire, la permanence de Monsieur le Maire qui doit se tenir samedi 08 janvier de 9h à 11h ne pourra se dérouler en présentiel.

Cette permanence est reportée au mardi 11 janvier de 17h à 19h et sera organisée par téléphone ou par visioconférence.

Les habitants sont invités à prendre rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie pour réserver un créneau de 10min en précisant le moyen par lequel ils souhaitent être recontactés.

03 20 12 79 79 du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15 et le samedi de 8h30 à 12h.

Mairie de La Madeleine

160 rue du Général de Gaulle
59110 La Madeleine
France

[03 20 12 79 79](tel:0320127979)

Du lundi au vendredi : 8h15-12h | 13h30-17h15 Samedi : 8h30-12h (Accueil et état-civil)

mairie@ville-lamadeleine.fr